

VERSIONS ET FINANCEURS

Ce sont les 2 notions importantes de l'applicatifs. La version représente votre budget. Le Financeur définit votre périmètre. Il convient de les associer pour réaliser la saisie et le suivi budgétaire.

- [Création d'un budget et d'un financeur](#)

Création d'un budget et d'un financeur

Dans le tableau de bord du Portail eiG, cliquez sur la tuile d'application "BUDGET" : une page vierge apparait à l'écran.

En haut à gauche de cette page vous avez la possibilité de sélectionner l'année budgétaire souhaitée ou créer une nouvelle année budgétaire (N+1).

NOUVELLE VERSION

Ce bouton est accessible depuis la page vierge "Nouvelle version", ou depuis l'icône  "Saisie budgétaire" du menu principal,



puis dans l'onglet "version"



puis l'icône "+ Nouvelle version".

Un écran vous propose de renseigner un nom de version ainsi qu'une version de référence.

Ce nom de version, sera le nom qui sera attribué à votre budget. La mention "HYPOTHESE" lui sera assignée par défaut.

(Cette mention pourra être modifié par la suite pour passer en mention "validé").

Une fois votre budget créer, des onglets dans la partie supérieure sont disponible afin de filtrer les différentes versions.

Le choix de la version de référence vous permettra de récupérer une version créée sur autre exercice, qu'elle soit en hypothèse ou validée.

Une information de variation sera proposée pour dévaluer ou réévaluer votre nouvelle version avec un taux en positif ou en négatif.

Filtrer les versions :

Filtre par statuts	Filtre par responsable	Filtre par date de création	Filtre par date de modification
Hypothèse	Responsable 1	Date	Date
Validé	Responsable 2	x	x

Lors de la validation d'un budget il vous sera proposé de créer une copie de cette version

La partie à droite de votre écran est réservée à la création des financeurs.
Vous pourrez créer un ou plusieurs financeurs en fonction de vos besoins.

NOUVEAU FINANCEUR

En cliquant sur Nouveau financeur, un écran à remplir apparaît. Il faudra renseigner les éléments suivants :

- Le nom du financeur.

Dans l'onglet FINESS paramètre généraux :

- Etablissements et services.
- Adresse de l'établissement.
- N° de FINESS de l'établissement.
- Le département.
- La catégorie ESMS de l'établissement.
- La date d'autorisation.
- La capacité d'accueil (autorisée et installée).
- L'amplitude d'ouverture de l'établissement (en jours).
- L'organisme Gestionnaire ; le nom et prénom du directeur d'établissement.
- Les coordonnées téléphoniques ; Fax et Email.
- Le cadre règlementaire avec l'autorité de tarification ; la convention collective majoritaire

Dans l'onglet ERPD :

- Bouton d'activation / désactivation.
- Cadre & périmètre : Précision du variant de l'EPRD (complet ; multi structure ; ou consolidé)
- CPOM (oui/non) et la date de sa signature.
- Données prévisionnelles (CRP à l'équilibre, ou non).

Dans l'onglet BUDGET PREVISIONNEL :

- Bouton d'activation / désactivation.
- Cadre & périmètre : Précision du variant du BP (CNSA ; EHPAD ; SSIAD)

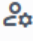
Dans l'onglet TELEBUDGET :

- Bouton d'activation / désactivation.
- Cadre & périmètre : Précision du variant du TELEBUDGET (Aide à domicile ; Personnes âgées ; Personnes Handicapées)

Filtrer les financeurs :

Filtre par responsable	Filtre par date de création	Filtre par date de modification
Responsable 1	Date	Date
Responsable 2	x	x

Bouton Gérer

Le bouton gérer est disponible depuis la fiche financeur ou depuis le menu  vous permet d'affecter une section ou un établissement à ce financeur.

Cette ou ces affectations détermineront le périmètre de votre sortie budgétaire, (EPRD ; ERRD ; BP ; CA ; Contrôle budgétaire).

Pour affecter un établissement ou une section au financeur, il suffit de glisser/déposer les éléments de la structure à gauche vers la colonne correspondante au financeur souhaité.

Les options structurelles :

Ces options accessibles depuis l'arborescence de votre structure ; sur chaque section, les trois points verticaux vous permettent de :

- d'affecter la section à un financeur
- désaffecter des financeurs
- Saisie du budget
- Ventiler sur des financeurs
- Sélectionner le type de section
- Sélectionner la nomenclature de plan comptable

Les options financeur :

Ces options sont accessibles depuis la gestion financeurs ; sur chaque financeur, les trois points verticaux vous permettent de :

- Désaffecter toutes les sections
- Ajouter un nouveau FINESS
- Saisie du budget
- Renommer (le financeur)
- Supprimer

